

In Extenso

In Extenso Ile-de-France

7 rue Ernest Renan
92136 Issy-les-Moulineaux cedex

Tél : +33 (0) 1 72 29 60 00
Fax : +33 (0) 1 72 29 60 61
www.inextenso.fr

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

PERSONNE MORALE RESPONSABLE

NOM : LE RELAIS DE SENART

DECLAREE LE :

N° PREFECTURE

ETABLISSEMENT

NOM : LE RELAIS DE SENART

ADRESSE : 27, rue de l'Etang 77240 VERT SAINT DENIS

TEL : 01 64 89 76 40

N° F.I.N.E.S.S. : 770814721

LE PRESIDENT : Salah BELARBI

LA DIRECTRICE : Nicole BLAISE

Deloitte.

Siège social : 23 rue de Cronstadt - 75015 Paris
SA d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 12 984 760 €
RCS Paris 449 259 860 - APE 6920Z - N° d'identification intracommunautaire TVA FR 94449 259 860
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile-de-France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

PERSONNE MORALE RESPONSABLE

NOM : LE RELAIS DE SENART

DECLAREE LE :

N° PREFECTURE

ETABLISSEMENT

NOM : LE RELAIS DE SENART

ADRESSE : 27, rue de l'Etang 77240 VERT SAINT DENIS

TEL : 01 64 89 76 40

N° F.I.N.E.S.S. : 770814721

LE PRESIDENT : Salah BELARBI

LA DIRECTRICE : Nicole BLAISE

COMPTE-RENDU DE L'EXPERT-COMPTABLE

Le présent compte-rendu résulte de la mission contractuelle qui nous a été confiée par l'Association LE RELAIS DE SENART.

Cette mission consiste en la mise en œuvre des normes de comportement et des normes de travail spécifiques à la mission de présentation référencée par l'ordre des Experts-Comptables, à l'exception des normes de rapport.

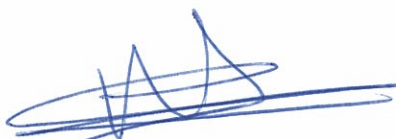
Les comptes annuels ci-joints, couvrant la période du 01/01/2007 au 31/12/2007 sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan :	844 920.09 €
- Ressources :	1 770 631.83 €
- Résultat net comptable :	68 360.29 €

Nous avons réalisé l'ensemble des diligences contractuellement définies à partir des pièces, documents et informations fournis par l'association.

A l'issue de nos travaux qui ne constituent pas un audit, nous déclarons que les conventions comptables de base sont appliquées convenablement et que les méthodes comptables retenues par l'association sont conformes aux usages et à son activité.

Fait à Issy Les Moulineaux, le 21 mars 2008



Christian SERPAUD
Expert Comptable Associé



Jean-Christophe MARTIN
Chargé de Clientèle

BILAN

	ACTIF	Exercice N clos le 31/12/2007			Exercice N-1 clos le 31/12/2006
		Brut	Amort. & Provision	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<i>Immobilisations incorporelles :</i>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Logiciels, droits & valeurs similaires				
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	<i>Immobilisations corporelles :</i>	476 629,76	275 659,88	200 969,88	198 579,21
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériels et outillage industriels	83 124,75	20 687,99	62 436,76	59 158,24
	Autres	393 505,01	254 971,89	138 533,12	139 420,97
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<i>Immobilisations financières (1)</i>	14 385,83		14 385,83	15 032,83	
Participations et créances rattachées					
Prêts	1 050,00		1 050,00	1 697,00	
Titres immobilisés de la dotation					
Autres immobilisations financières	13 335,83		13 335,83	13 335,83	
TOTAL I	491 015,59	275 659,88	215 355,71	213 612,04	
ACTIF CIRCULANT	<i>Stocks et en-cours :</i>				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				53,00
	Avances et acomptes				53,00
	<i>Créances (2) :</i>	263 662,44		263 662,44	391 701,13
	Créances usagers et comptes rattachés	67 279,30		67 279,30	155 021,83
Autres	196 383,14		196 383,14	236 679,30	
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	362 310,13		362 310,13	246 198,04	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (2)	3 591,81		3 591,81	1 106,14
	TOTAL II	629 564,38		629 564,38	639 058,31
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 120 579,97	275 659,88	844 920,09	852 670,35
(1) Dont à moins d'un an				1050	1697
(2) Dont à plus d'un an				40000	34000
(a) A ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs net à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents					
- autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

BILAN

		PASSIF (avant répartition)	Exercice N clos le 31/12/2007	Exercice N-1 clos le 31/12/2006
FONDS ASSOCIATIFS (*)	Fonds propres			
	Fonds associatifs sans droit de reprise		260 348,62	219 544,48
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves		6 093,08	1 449,07
	Report à nouveau (a)		-15 937,75	-15 937,75
	Résultat de l'exercice (b)		68 360,29	54 203,60
	Autres fonds associatifs			
	Fonds associatifs avec droit de reprise :			
	- Apports			
	- Legs et donations			
- Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs (a)		13 399,46	4 644,01	
Ecarts de réévaluation				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		237 743,36	237 743,36	
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				
	TOTAL I		570 007,06	501 646,77
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques Provisions pour charges			
FONDS DEDIES	Fonds dédiés :			
	- Sur subventions de fonctionnement		39 495,00	148 800,00
	- Sur autres ressources			
	TOTAL II		39 495,00	148 800,00
DETTES (I) (d)	Emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)		212 974,70	174 651,36
	Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		20 984,99	27 572,22	
COMPTES DE REGULARISATION N	Produits constatés d'avance		1 458,34	
	TOTAL III		235 418,03	202 223,58
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)			844 920,09	852 670,35
(1) Droit à plus d'un an				
Dont à moins d'un an				
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque				
(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés				
(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.				
(c) Dettes sur achat ou prestation de services.				
(d) A l'exception, pour l'application de (1), des avances et acomptes reçus sur commande en cours				
ENGAGEMENTS DONNES				
Legs net à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N clos le 31/12/2007	Exercice N-1 clos le 31/12/2006
Ventes de marchandises		
Prestations de services facturées		
- Prix de journée		
- Dotation Globale	639 929,00	406 072,00
- Autres	212 454,30	204 878,00
Subventions d'exploitation	653 456,61	701 506,94
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	24 829,73	
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	89 084,20	68 865,35
TOTAL I	1 619 753,84	1 381 322,29
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières) (2) :		
Achats de marchandises (c)		
Variations des stocks (d)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (c)		
Variations des stocks (d)		
* Autres charges externes	480 384,66	395 258,31
Impôts, taxes et versements assimilés	63 533,36	44 319,86
Salaires et traitements	723 795,16	592 438,22
Charges sociales	311 516,00	209 893,42
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements (e)	53 502,94	40 443,50
Sur immobilisations : dotation aux provisions		
Sur actif circulant : dotation aux provisions		
Pour risques et charges : dotation aux provisions		
Autres charges	29 266,14	21 974,16
TOTAL II	1 661 998,26	1 304 327,47
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-42 244,42	76 994,82
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(a) A écrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes		
(b) Stock initial moins stock final : montant de la variation entre parenthèses ou précédé du signe (-)		
(c) Y compris droit de douane		
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation entre parenthèses ou précédé du signe (-)		
(e) Y compris, éventuellement, dotations aux amortissements sur charges à répartir.		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N clos le 31/12/2007	Exercice N clos le 31/12/2006
Produits financiers :		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 242,99	3 359,94
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	1 242,99	3 359,94
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI		
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 242,99	3 359,94
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	-41 001,43	80 354,76
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	570,00	55,16
Sur opérations en capital	265,00	1 000,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	835,00	1 055,16
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	571,73	8,32
Sur opérations en capital	206,55	
Dotation aux amortissements et provisions		
TOTAL VIII	778,28	8,32
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	56,72	1 046,84
Impôt sur les sociétés (IX)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 621 831,83	1 385 737,39
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 662 776,54	1 304 335,79
SOLDE INTERMEDIAIRE	-40 944,71	81 401,60
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	148 800,00	121 602,00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	39 495,00	148 800,00
Excédent ou déficit	68 360,29	54 203,60
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Total		

ASSOCIATION LE RELAIS DE SENART

27, rue de l'Etang 77240 VERT SAINT DENIS

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007, caractérisés par les données suivantes :

- total du bilan:	844 920.09€
- total du compte de résultat	1 770 631.83€
- excédent de l'exercice:	68 360.29€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis par le Conseil d'Administration de l'Association en date du 03 avril 2008.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'association.

Note n° 1	Règles et méthodes comptables
Note n° 2	Tableau des immobilisations
Note n° 3	Tableau des amortissements
Note n° 4	Tableau des provisions et réserves
Note n° 5	État des créances
Note n° 6	État des dettes
Note n° 7	Tableau de variation des fonds associatifs
Note n° 8	Tableau de suivi des fonds dédiés
Note n° 9	Tableau explicatif du report à nouveau
Note n° 10	Tableau explicatif du résultat de l'exercice
Note n° 11	Tableau d'affectation des résultats
Note n° 12	Tableau Charges et produits constatés d'avance, produits à recevoir
Note n° 13	Tableau des fournisseurs factures non parvenues
Note n° 14	Tableau détails charges et produits exceptionnels

1- Principes comptables

- a) Les comptes annuels de l'exercice 2007 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

- b) L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

- c) La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- d) Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

★ du règlement n° 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;

★ de l'instruction 87-67 du 16 mars 1987 relative à l'adaptation de l'instruction comptable applicable aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.

2- Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

L'entité ne disposant pas d'immobilisations présentant un caractère significatif, l'application des nouveaux règlements comptables 2004-6 et 2002-10 n'a pas entraîné de retraitement comptable particulier lié au changement de méthode.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

Agencements et aménagement des locaux	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Matériel de bureau et mobilier	5 ans
Equipement des appartements	5 ans

b) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable. Elles sont comptabilisées dès que le débiteur véritable est identifié (instruction M21bis §313).

c) Réserve de trésorerie

Les dotations au Fonds de Roulement (ou Fonds de Réserve) sont calculées en fonction des budgets approuvés par l'Administration.

3) Changement de méthode - dérogation aux principes comptables

Néant

4) Compte de résultat

Les comptes de résultat des activités soumises à approbation ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

5) Engagements hors bilan

Droits acquis par les salariés au titre du DIF (Droit Individuel de Formation)

En vertu des dispositions légales relatives à la mise en place du DIF (loi du 4 mai 2004), les droits acquis par le personnel en heures de formation s'élèvent à 711 heures au 31 décembre 2007.

6) Information sur les rémunérations des trois hauts cadres bénévoles et salariés

Le montant des rémunérations brutes annuelles des trois hauts cadres salariés et bénévoles s'élève à 126 492€.

7) Informations complémentaires

Le droit à indemnité pour le départ à la retraite du personnel salarié est ouvert lorsque l'ancienneté du bénéficiaire est supérieure à 10 ans. Le montant de l'indemnité est égal à un mois de salaire majoré d'un tiers de mois au-delà de 10 ans d'ancienneté, limité à 6 mois de salaire.

Au 31/12/2007, son évaluation s'élève à 30 280€ sans y avoir intégré les éléments d'un calcul rétrospectif incluant les paramètres tels que : l'âge des personnes, les risques de démissions et licenciements, table de mortalité...etc. Cette somme n'a pas fait l'objet d'une provision comptable.

Note n° 2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	acquisitions	cessions	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais établissement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL (I)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations générales, agencement des constructions				
Installations générales, aménagements divers	72 510,67	10 614,08		83 124,75
Matériel de transport	93 668,74	12 956,00		106 624,74
Matériel de bureau et informatique	123 209,37	9 475,41	2 174,67	130 510,11
Mobilier	71 597,87	3 173,48		74 771,35
Equipements & rénovations des appartements	61 717,62	19 881,19		81 598,81
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL (II)	422 704,27	56 100,16	2 174,67	476 629,76
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 697,00 13 335,83	700,00	1 347,00	1 050,00 13 335,83
TOTAL (III)	15 032,83	700,00	1 347,00	14 385,83
TOTAL (I+II+III)	437 737,10	56 800,16	3 521,67	491 015,59

Note n° 3 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Amortissements cumulés au début de l'exercice	augmen- tation	diminu- tion	Amortisse- ments cumulés à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais établissement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL (I)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations générales, agencements constructions				
Installations générales, aménagement divers	13 352,43	7 335,56		20 687,99
Matériel de transport	45 898,33	14 630,70		60 529,03
Matériel de bureau et informatique	82 609,60	12 953,85	2 174,67	93 388,78
Mobilier	46 492,58	6 875,13		53 367,71
Equipements & rénovations des appartements	35 772,12	11 914,25		47 686,37
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL (II)	224 125,06	53 709,49	2 174,67	275 659,88
TOTAL (I+II)	224 125,06	53 709,49	2 174,67	275 659,88

Note n° 4 TABLEAU DES PROVISIONS ET RESERVES

NATURE DES PROVISIONS ET DES RESERVES	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
RESERVES				
Statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementaires :				
- investissement	1 449,07	4 644,01		6 093,08
- compensation				
- trésorerie				
Autres réserves				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Réserve de trésorerie				
Amortissements dérogatoires				
Différence sur réalisations d'éléments d'actif				
TOTAL (I)	1 449,07	4 644,01		6 093,08
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour rémunération des personnes handicapées (CAT)				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions risques charges				
TOTAL (II)				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations :				
- incorporelles				
- corporelles				
- financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL (III)				
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 449,07	4 644,01		6 093,08
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financière				
- exceptionnelle				

(1) Les opérations issues de l'affectation des résultats antérieurs ne génèrent pas d'écriture dans le compte de résultat de l'exercice

Note n° 5 ETAT DES CREANCES

CREANCES		MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
			à un an au plus	à plus d'un an
De l'actif	Prêts (1)	1 050,00	1 050,00	
immobilisé	Autres immobilisations financières	13 335,83		13 335,83
l'actif De l'actif circulant	Avances et acomptes			
	Prix de journée 1995			
	Usagers et comptes rattachés	67 279,30	67 279,30	
	Autres créances	196 383,14	156 383,14	40 000,00
	Charges constatées d'avance	3 591,81	3 591,81	
	TOTAL	281 640,08	228 304,25	53 335,83
	(1) Montant :			
	- Prêts accordés en cours d'exercice	1 500,00		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	2 097,00		

Note n° 6 ETAT DES DETTES

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	212 974,70	212 974,70		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Dépôts des hébergés				
Autres dettes	20 984,99	20 984,99		
Produits constatés d'avance	1 458,34	1 458,34		
TOTAL	235 418,03	235 418,03		
'(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Note n° 7 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

LIBELLE	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D= A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise	219 544,48	40 804,14		260 348,62
Réserves	1 449,07	4 644,01		6 093,08
Report à nouveau	-15 937,75			-15 937,75
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	4 644,01	13 399,46	4 644,01	13 399,46
Ecart de réévaluation				
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	237 743,36			237 743,36
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
Résultat comptable de l'exercice	54 203,60	68 360,29	54 203,60	68 360,29
Total	501 646,77	127 207,90	58 847,61	570 007,06

Note n° 8 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

a) Subventions de fonctionnement affectées (1)

Situations	Montant initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restants à engager en d'exercice
Ressources		A	B	C	D= A-B+C
CHU 2006	38 000,00	38 000,00	38 000,00		
Viol.conj.- act°diverses	8 000,00	8 000,00	8 000,00		
Montereau - période hiver	83 900,00	83 900,00	83 900,00		
Montereau - 2006	18 900,00	18 900,00	18 900,00		
DDF Actions diverses				19 850,00	19 850,00
ACSE CUCS				7 750,00	7 750,00
Livret personnalisé				2 000,00	2 000,00
DDASS outils loi 2002				9 895,00	9 895,00
Total	148 800,00	148 800,00	148 800,00	39 495,00	39 495,00

b) Dons manuels, legs et donations affectées (1)

Situations	Montant initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice (195-197)	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en d'exercice
Rerssources		A	B	C	D= A-B=C
Dons manuels					
Sous total					
Legs et donations					
Sous total					
Total					

Note n° 9 TABLEAU EXPLICATIF DU REPORT A NOUVEAU

NATURE DU REPORT A NOUVEAU	DEBITEUR	CREDITEUR
Report à nouveau des activités soumises à approbation affecté: - à l'exercice . CHRS		
- aux exercices ultérieurs . CHRS		
Report à nouveau des activités soumises à approbation : - non affecté		13 399,46 13 399,46
Report à nouveau gestion libre		
SOLDE		13 399,46

Note n° 10 TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT DE L'EXERCICE

NATURE DU RESULTAT	DEBITEUR	CREDITEUR
Résultat activités soumises à approbation . CHRS insertion . CHRS PARSA		16 721,38 9 956,36 6 765,02
Résultat gestion libre		51 638,91
SOLDE		68 360,29

Note n° 11 TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS

Service : C.H.R.S.

1- Calcul du résultat corrigé à affecter

RESULTAT A AFFECTER	Proposé	Retenu	RESULTAT A AFFECTER	Proposé	Retenu
Excédent comptable 2007	16 721,38		Déficit comptable 2007		
Report à nouveau . excédent N-1 incorporé . excédent N-2 incorporé			Report à nouveau . déficit N-1 incorporé . déficit N-2 incorporé		
Report à nouveau = excédent affecté à des mesures d'exploitation					
Solde débiteur résultat à affecter en N+2			Solde créditeur résultat à affecter en N+2		
TOTAL	16 721,38		TOTAL		

2- Affectation du résultat corrigé

AFFECTATION DU RESULTAT	Proposé	Retenu	AFFECTATION DU RESULTAT	Proposé	Retenu
Excédent affecté à l'investissement	16 721,38				
Réserve de trésorerie					
Excédent reporté N+2			Déficit reporté N+2		
Excédent affecté à des mesures d'exploitation					
TOTAL	16 721,38		TOTAL		

Note n° 12 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Détail des charges	Montants
Maintenance matériel & logiciels informatiques	3 471,81
Abonnement revues sociales et autre documentation	120,00
TOTAL	3 591,81

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détail des produits	Montants
Subvention Conseil Régional Emploi Tremplin (CNASEA)	1 458,34
TOTAL	1 458,34

PRODUITS A RECEVOIR- FACTURE A ETABLIR

Détail des produits à recevoir-Factures a établir	Montants
Subventions de fonctionnement	121 785,65
Subventions d'investissement	58 463,55
Participations des usagers	818,94
Inavem	9 700,00
Remboursement formations	5 615,00
TOTAL	196 383,14

Note n° 13 DETAIL DES CHARGES a PAYER	
Détail	Montants
Congés à payer	19 009,00
Charges sur Congés à payer	9 504,00
Personnel du SAN à payer	74 728,00
Charges sur Personnel du SAN à payer	37 525,00
Rémunérations à payer	4 188,00
Charges sociales sur Rémunérations à payer	1 791,00
Honoraires Expert comptable et C.A.C.	13 330,90
EAU et EDF	1 682,00
Loyer	1 174,00
Formations	6 936,00
CIDF- AVIM Provictimia	4 445,00
Médecine du travail	549,00
Cotisations	1 544,00
Autres	352,99
TOTAL	176 758,89

Note n° 14 DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	Montants
1) Prime pédagogique	570,00
2) Valeur comptable éléments cédés. Mise rebut	206,55
3) Autres écarts	1,73
TOTAL	778,28

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
	Montants
1) Reversement prime pédagogique	570,00
2) Produits cession éléments d'actif	265,00
TOTAL	835,00

**LE RELAIS DE SENART
ASSOCIATION**
27 rue de l'Etang
77240 VERT SAINT DENIS

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été renouvelée par votre Assemblée Générale du 27 avril 2004, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2007 sur :

- ✓ Le contrôle des comptes annuels de l'Association LE RELAIS DE SENART, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ La justification de mes appréciations,
- ✓ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, nous vous précisons qu'aucun événement ou décision en matière d'application des principes comptables, d'estimation comptable ou de présentation des comptes n'a influencé de manière significative les comptes annuels ou la compréhension que pourrait en avoir le lecteur.

II - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des Informations données dans le rapport financier de votre Conseil d'Administration et dans les documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris,
Le 4 avril 2008

Jean-Pierre VERGNE

